



## II

### L'ABANDON DE LA WOËVRE ET DE LA RÉGION DE BRIEY DANS LE PLAN DE DÉFENSE DE SÉRÉ DE RIVIÈRES

ON sait que, dans cette région de Briey, l'ancienne frontière de 1871 avait été tracée de façon à englober la presque totalité de notre métallurgie lorraine avec les mines de fer qui en dépendaient et celles estimées utilisables. Cette délimitation fut parfaitement arbitraire, et inspirée par la seule cupidité.

Toutefois, une pensée stratégique avait également motivé la prise de cette partie de la Lorraine. Bismarck ne voulait pas annexer Metz, ce fut de Moltke qui l'exigea pour cette raison dont on trouve l'aveu dans la lettre fameuse de Guillaume I<sup>er</sup> à l'impératrice Eugénie : « Les cessions de territoires exigées n'ont d'autre but que de reculer le point de départ des armées françaises qui, à l'avenir, viendront nous attaquer. »

La possession de Metz et de son territoire combinée avec l'angle rentrant de la frontière à Longwy faisait plus et constituait pour l'Allemagne une base offensive contre la France, — à tout le moins une barrière redoutable qui, immobilisant une partie des forces françaises, facilitait aux armées allemandes une manœuvre débordante par la Belgique, et devait obliger la

France à surveiller étroitement sa frontière du Nord et par là à diviser ses forces.

Il s'ensuivit que le renforcement des défenses de Metz fut l'objet constant de la politique stratégique allemande.

En même temps qu'ils développaient leur réseau de chemins de fer sur la frontière belge et qu'ils y multipliaient, pour des raisons exclusivement militaires, les quais de débarquement, reliant ainsi les champs de bataille belges aux champs de bataille lorrains, les Allemands assuraient de plus en plus contre une agression française les 140 kilomètres de la frontière commune, spécialement par le système défensif Metz-Thionville.

De 1893 à 1901 105 millions, de 1901 à 1911 335 millions furent consacrés à ces fortifications. Metz devint un immense camp retranché dont le périmètre fut étendu de 25 à 90 kilomètres ; 23 forts — ceinture sans égale — en même temps qu'ils défendaient la région de Thionville, tenaient sous leurs feux celle de Briey. L'Alsace fut également mise en état de défense, et la plaine du Rhin solidement barrée. Ces fortifications de la Lorraine et de l'Alsace valaient à l'Allemagne une armée de plus de 100.000 hommes. « Cette situation, — écrivait en 1911 le général Herment, le clairvoyant défenseur de notre frontière du Nord, — entrave très fortement toute offensive française, et elle permet de lui tenir tête avec des troupes de campagne inférieures en nombre, en utilisant pour la défense de ces positions des divisions de réserve (1). »

Le traité de Francfort obligeait donc la France à établir sa frontière militaire en deçà de sa frontière politique et nous condamnait à une stricte défensive. C'est dans cet esprit que fut conçue la frontière du général Séré de Rivières.

Il est superflu d'en décrire tout le dispositif (2) ; il sied seule-

---

(1) *L'état des forteresses belges et sa répercussion sur la défense de notre frontière du Nord* (Lavauzelle, 1913).

(2) Voir dans notre livre : *Le secret de la frontière*, le chapitre 1<sup>er</sup> du livre I<sup>er</sup> : « La frontière refaite. »



ment de le considérer quant au secteur de Briey qui nous occupe.

A l'est, deux grandes digues défensives : l'une constituée par les Côtes de Moselle, l'autre par les Hauts-de-Meuse, avec comme musoirs Belfort et Epinal, Toul et Verdun. Entre ces deux digues, la grande trouée de Charmes. Au nord des Hauts-de-Meuse, la trouée de Stenay.

L'objectif de Séré de Rivières était de canaliser vers ces trouées les attaques de l'ennemi à travers la Woëvre et la région de Nancy-Lunéville.

Le grave reproche fait à ce dispositif de notre frontière militaire fut qu'il abandonnait sans combat, dès le début des hostilités, une partie, réduite sans doute, mais importante, du territoire lorrain : Nancy et la Woëvre.

Pour Nancy, le dommage était sensible. Son abandon fut la conséquence d'une intimidation allemande et de notre situation de vaincu. Il semble que, dans la pensée du général Séré de Rivières, cet abandon n'ait été que provisoire, et sa mise en état de défense reportée à des temps plus favorables (1).

Pour la Woëvre, le préjudice était moindre et d'ordre surtout sentimental, car, au moment où fut établi ce système défensif de Séré de Rivières, le bassin minier de Briey n'était pas découvert ; il ne le devait être que vingt ans plus tard.

« Un État, affirme von der Goltz, ne peut laisser envahir une province menacée, à moins qu'un intérêt militaire ne l'exige d'une façon absolue. » Cet intérêt militaire existait alors. Les Hauts-de-Meuse constituaient le bastion oriental de la France ; c'est sous son abri que s'opérait le principal de notre concentration sur la ligne Chaumont, Langres, Bar-le-Duc, Revigny, Sainte-Menehould.

Il fallait à cet effet commander les passages de la Meuse,

---

(1) Voir dans le même livre le chapitre 1<sup>er</sup> du livre II<sup>e</sup> : « La frontière de 1871 et l'esprit d'offensive. »

rendre le fleuve inaccessible à l'ennemi en tenant tous les ponts sous les feux des canons de ses forts ; aussi, à l'exception de ceux de Girouville et de Liouville, tous ces forts furent-ils établis sur le revers occidental des Hauts-de-Meuse, face à la Meuse, sans regard sur la frontière.

La plaine de Woëvre fut ainsi sacrifiée à la défense de la Meuse ; elle était alors, répétons-le, sans importance économique. Elle n'en prit une, mais considérable, qu'à partir de 1895, et son développement fut foudroyant. Sur ce glacis, stratégiquement abandonné, sous le canon de Metz, se concentra la presque totalité de notre métallurgie. Les pouvoirs publics, en France, se laissèrent surprendre et ne virent pas le péril d'un tel établissement. Mais, par une réciprocité importante, de l'autre côté de cette frontière, et sur cette frontière même se trouvaient les mines d'où la métallurgie allemande extrayait les trois quarts de son minerai. Ces mines étaient bien sous la protection des canons de Metz et de Thionville, n'aurait-on pas pu les mettre, par un système défensif approprié, sous le feu de nos canons à nous ?

Pouvait-on dans cette région de Briey opposer un ensemble défensif à celui de Metz-Thionville, faire pour ce coin de notre Lorraine minière ce que les Allemands avaient fait pour l'autre, — à tout le moins, et à défaut d'une défense fixe, y prendre pour une défense mobile des dispositions qui permissent de protéger efficacement cette région d'une importance si considérable ?

C'est là un premier point, et de singulière importance, à élucider.

